

LETTRE D'INFO N°11

à destination des 28 communes du territoire

Retrouvez dans chaque numéro les actualités de Grand Lac prêtes à relayer sur vos supports de communication.

Les visuels sont disponibles via ce lien : <https://bit.ly/4jyt9P5>

LES INFOS GRAND LAC

JOURS FÉRIÉS

En raison des jours fériés du mois de mai : L'accueil de Grand Lac, du CIAS, toutes les déchetteries du territoire ainsi que les 3 Relais Grand Lac seront fermés les 1er, 8, 14 et 25 mai. Le centre nautique Aqualac sera fermé seulement le 25 mai (recyclage MNS).

CIAS

CINEMA

Cinéma Séniors – "Ceux qui comptent"

- Vendredi 1er mai à 14h
- Cinéma Victoria – Aix-les-Bains

Comédie de Jean-Baptiste Leonetti avec Sandrine Kiberlain et Pierre Lottin. Une histoire touchante et pleine d'humour autour de la solidarité.

- 5 € la séance
- Séance réservée aux séniors
- Tous les premiers vendredis du mois



ÉCONOMIE

CAFÉ IA

Café IA : comprendre les enjeux de l'intelligence artificielle

- Lundi 18 mai 2026, de 8h30 à 10h30
- Salle du Conseil – Grand Lac, Aix-les-Bains

Participez à un atelier gratuit, ludique et participatif pour découvrir les usages de l'IA et échanger sur ses impacts au quotidien.

Au programme :

- Ateliers collaboratifs autour de l'IA
- Cas pratiques et échanges
- Focus sur l'impact environnemental

- Ouvert à tous – inscription obligatoire
- d'infos sur www.grand-lac.fr

Visuel : [affiche](#) + [visuel réseaux sociaux / applications](#)



Ciné-débat : accompagner un proche victime d'un AVC

📍 Vendredi 29 mai à 18h
 📍 Cinéma Victoria – Aix-les-Bains

Projection suivie d'un échange pour mieux comprendre les handicaps invisibles et les solutions d'accompagnement après un AVC. Avec la participation de France AVC 73, du Département de la Savoie et de la Plateforme de soutien aux aidants.

📄 Entrée libre et gratuite
 ☎️ Infos : 04 79 52 12 44



ÉCONOMIE

ATELIER

Facturation électronique : soyez prêt pour septembre 2026

📍 Lundi 1er juin 2026, de 9h à 12h
 📍 Salle du Conseil – Grand Lac, Aix-les-Bains

La facturation électronique devient obligatoire pour toutes les entreprises en septembre 2026.

Participez à cette conférence pour comprendre les obligations et anticiper les démarches.

Au programme :

- Comprendre la réforme (pour qui, quand, comment)
- Identifier vos obligations
- Préparer votre mise en conformité
- 🎯 Atelier gratuit – inscription obligatoire
 - d'infos sur www.grand-lac.fr

Visuel : affiche + visuel réseaux sociaux / applications



PLAGES

Stationnement autour du lac : ce qu'il faut savoir

📍 À partir du 1er mai 2026
 📍 Bords du lac du Bourget

Avec l'arrivée des beaux jours, plusieurs zones de stationnement deviennent payantes autour du lac (Bourget-du-Lac, Aix-les-Bains, Brison-Saint-Innocent, Chindrieux).

Objectif : favoriser la rotation des véhicules et faciliter l'accès aux plages et activités.

📄 Tarifs généralement autour de 1 € / heure (selon les sites)

🕒 Périodes et horaires variables selon les communes

P Paiement par horodateur, application mobile ou barrières automatiques selon les parkings

💡 Pensez aux alternatives : vélo, covoiturage ou transports en commun

- **d'infos sur www.grand-lac.fr**



EAU

Des aides pour installer un récupérateur d'eau de pluie dans votre jardin

- 📍 Aide disponible dès maintenant
- 📍 Dans toutes les communes du territoire

Grand Lac propose une aide financière pour l'achat de cuves de récupération d'eau de pluie :

- Jusqu'à 100 € pour une cuve de moins de 500 L
- Jusqu'à 200 € pour une cuve de 500 L ou plus

Ce dispositif s'inscrit dans la démarche de réduction de la consommation d'eau potable engagée par Grand Lac. Infos, documents à télécharger et démarches sur : grand-lac.fr

Contact : preventioneaux@grand-lac.fr

[Visuels : visuel réseaux sociaux et applications](#)



HABITAT

Des aides pour remplacer votre système de chauffage

- 📍 Aide disponible dès maintenant
- 📍 Sur les 28 communes du territoire

Grand Lac propose un soutien financier pour vous aider à remplacer votre ancien système de chauffage, dans le cadre du programme Je Rénove Grand Lac :

- ◆ **Pour remplacer une chaudière fioul :**
 - par une chaudière à bois → 5 000 € d'aide
 - par une pompe à chaleur (PAC) → 4 000 € d'aide

- ◆ **Pour remplacer un ancien appareil à bois (cheminée, insert, poêle, cuisinière) :**

- par un poêle à granulés → 2 000 € d'aide
- par un poêle à bûches → 1 000 € d'aide

Ces aides sont forfaitaires et non soumises à conditions de ressources.

✉ Infos et demande de financement : jerenove@grand-lac.fr

[Visuels : visuel réseaux sociaux et applications](#)



